

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PARAISSENT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, (frais de poste non compris)... £1 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 24 SEPTEMBRE 1850.

No. 1.

MANDEMENT DE MGR. L'ARCHEVEQUE DE PARIS

Pour la promulgation du décret du dernier Concile de Paris touchant les écrivains qui traitent des matières Ecclésiastiques.

Nous, Marie-Dominique-Auguste Sibour, par la miséricorde divine et la grâce du Saint Siège apostolique, archevêque de Paris.

An clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Bien-aimés coopérateurs et nos très chers Frères.

Les Pères du Concile de Paris tenu au mois de septembre dernier, ont voulu que parmi leurs décrets, ceux qui auraient besoin d'une nouvelle explication, fussent développés et confirmés par des mandements épiscopaux. C'est ce que nous venons faire en ce moment, N. T. C. F., pour un des décrets les plus importants du Concile, au sujet duquel il nous appartient d'autant plus d'intervenir, que le mal dont il se plaint a son siège principal dans notre ville métropolitaine et y exerce particulièrement sa déplorable influence.

Nous citerons d'abord ce décret : " Nous n'avons, assurément, que des éloges à donner aux écrivains qui consacrent tous leurs soins et leurs talents à la culture des lettres et des sciences, contribuant ainsi au progrès et à l'ornement de l'esprit humain. Mais nous témoignons surtout notre estime, notre reconnaissance et notre tendre affection aux défenseurs de la religion qui combattent pour les dogmes de la foi, les droits et la liberté de l'Eglise et la sainteté des mœurs catholiques.

" Bien que notre intention soit de condamner avant tout ces écrivains qui s'efforcent, par de perpétuelles et abominables tentatives, d'ébranler les fondements de la religion et des mœurs, versant à tons, mais surtout à l'ignorance déplorable et à la maligne curiosité de la jeunesse, les poisons de doctrines impies et obscènes, dans des écrits périodiques ou non périodiques; cependant, nous ne croyons pas devoir passer ici sous silence un danger particulier à notre époque et le ciment de quelques-uns, laquelle produit dans l'Eglise de Dieu des maux incalculables.

" Tout le monde sait qu'il y a aujourd'hui des écrivains, même laïques, surtout dans la rédaction des journaux, zélés sans doute, mais non d'un zèle selon la science, et voulant être plus sages qu'il ne faut, qui poussent la présomption, en traitant des choses ecclésiastiques, jusqu'à décréter, comme en dernier ressort, ce qu'il y a, dans le gouvernement de l'Eglise, à faire, à prévoir, à adopter ou à rejeter. L'indignité avec assurance et semblant même le prescrire aux Evêques, à qui seuls a été confiée la conduite du troupeau du Seigneur.

" Il leur est permis sans doute, dans tous les débats politiques et littéraires, d'user d'une liberté honnête, pourvu qu'ils observent toujours la vérité, la justice, la charité, le respect d'eux-mêmes et des autres, la modération et la prudence; et même dans ces matières, si elles touchent par quelque endroit aux choses spirituelles, qu'ils aient toujours devant eux comme la règle de leurs sentiments et de leurs discours, ce qui a été déclaré et décrété à ce sujet par l'Eglise, surtout dans les récentes Constitutions des Souverains Pontifes.

" Mais dans les affaires proprement ecclésiastiques, qu'ils n'oublient jamais à qui Jésus-Christ a confié le pouvoir d'enseigner, de re-

prendre et de gouverner l'Eglise de Dieu; car, lorsqu'ils paraissent usurper et exercer ces droits sacrés, il arrive que beaucoup d'âmes sont par là imprudemment agitées, le respect et l'obéissance dus à la dignité épiscopale affaiblis, le gouvernement ecclésiastique quelquefois entravé par de graves obstacles, et que dans l'Eglise même de Dieu, dont l'esprit d'humilité et de charité fait la force, se produit cette intempérance d'opinions et de volontés qui travaille si misérablement la société politique. Ce serait peu pour nous de déplorer de tels abus, si nous ne faisons tout ce qui est en nous pour les empêcher à l'avenir.

" C'est pourquoi nous recommandons, au nom du Seigneur, aux curés et confesseurs de ces écrivains, de travailler à les ramener à la modestie convenable et à la sobriété salutaire de la sagesse chrétienne, afin que, par leurs efforts, le foyer de ce mal diminue et s'éteigne.

" Enfin, nous avertissons et nous pressons instamment les écrivains sincèrement catholiques, toutes les fois qu'ils auront l'intention de traiter des matières ecclésiastiques, de ne point s'engager témérairement dans cette sainte et difficile entreprise, mais de prendre de sages conseils, et d'éviter par là le péril de traiter ces matières ou intempestivement ou en dehors de la règle. Qu'ils se souviennent surtout de l'autorité de l'Ordinaire, et qu'ils n'aient pas la témérité de mépriser ses avertissements, s'il leur en donne.

" Quant aux ecclésiastiques, nous leur défendons expressément de livrer à l'impression aucun livre ou écrit quelconque qui traite des dogmes de la Religion, aucune histoire à l'usage des écoles et des catéchismes, aucune formule de prières, aucun recueil de cantiques spirituels, de nouvelles indulgences, de pratiques de dévotion, et enfin aucun récit de miracles nouveaux et non reconnus, avant qu'ils n'aient été examinés et approuvés par l'Ordinaire.

" Enfin, nous avertissons les fidèles que ce n'est pas dans des écrits particuliers, périodiques ou non périodiques, qu'ils connaîtront l'esprit, la doctrine et le gouvernement de l'Eglise, mais seulement par les actes, les documents et les decrets authentiques émanés du Saint-Siège ou des Evêques."

Chaque jour, N. T. C. F., apporte avec lui sa peine, dit la parole évangélique, chaque siècle aussi, chaque période marquant la vie de l'Eglise voit naître une maladie qui lui est propre et qui réclame un remède nouveau. Et presque toujours ce mal qu'il faut combattre est l'abus d'un bien, comme l'erreur est presque toujours aussi l'altération d'une vérité. Certes rien n'est plus louable que les efforts de ces écrivains qui, armés de leur plume comme d'un glaive, font la guerre aux mauvaises doctrines, montent chaque jour sur la brèche et combattent corps à corps les ennemis de la Religion, pourvu toutefois qu'ils n'oublient jamais, au milieu des ardeurs du soldat, la docilité du fidèle; et de même rien n'est plus excellent qu'une liberté bien réglée, ne s'exerçant que pour choisir et accomplir tout ce qui est bon, juste et vrai, mais aussi rien de plus déplorable qu'une liberté qui sort des voies droites, surtout lorsque ses écarts viennent de ceux qui, par leur profession d'enfants soumis de l'Eglise, doivent plus que d'autres se contenir dans les limites de la prudence et de la sagesse. La liberté de la presse, quand on n'en abuse pas, a ses avantages, comme toute liberté bien conduite, et de nos jours, avec la forme de notre gouvernement, les habitudes des esprits et nos antécédents politiques, on

ne pourrait la supprimer sans un grave danger et sans violer les lois constitutives de la société française. Nous l'admettons donc dans la sphère qui lui convient, avec les conditions qui la tempèrent et les lois qui en répriment sagement les excès.

Mais ce que nous ne pouvons, ce que nous ne devons pas souffrir, comme pasteur du troupeau de Jésus-Christ, comme investi de l'autorité même des apôtres par le successeur de Pierre, et comme chargé, à ces titres, de conserver dans cette portion du troupeau qui nous est confiée, le pur dépôt de la doctrine et l'intégrité de la puissance spirituelle, c'est que la liberté de la presse envahisse un domaine qui n'est pas le sien, prétende à un gouvernement qui la dépasse, et s'arroge sur les choses de Dieu et de l'Eglise une autorité qui ne lui appartient pas. Ce que nous ne pouvons et ne devons pas souffrir, c'est que sous prétexte, et même avec l'intention de défendre l'Eglise elle s'insinue dans l'intérieur de la cité de Dieu, y sème la discorde, y foment l'esprit de parti, y forme des factions, et cherche à y régner en s'emparant sourdement de l'autorité au grand détriment des âmes. Alors elle devient d'autant plus dangereuse qu'elle se croit plus utile, d'autant plus condamnable qu'elle abuse du don de Dieu contre Dieu même et contre son Eglise. Or, c'est ce qui arrive de nos jours; c'est ce que nous pouvons reprocher à une partie de la presse qu'on appelle catholique.

La presse, dite catholique, serait-ce la liberté de la presse appliquée à toutes les choses de l'Eglise de Jésus-Christ, se permettant d'en juger sans mission divine, et uniquement à ce titre profane, qu'un journal, sous le régime de la liberté de la presse, a le droit de parler de tout et de publier son opinion sur quoi que ce soit, pourvu qu'il ne viole pas les lois du pays? Nous n'avons pas à juger ici ce droit, au point de vue politique, et quand nous le voudrions, nous ne pourrions pas même en restreindre l'usage, en ce qui concerne les choses religieuses, pour les écrivains qui n'écrivent pas l'Eglise. Mais à tous ceux qui font profession de la religion catholique, apostolique, romaine, et se glorifient d'en être les enfants fidèles, nous disons: Vous êtes dans une grave erreur, en ce qui touche la liberté de la presse, quand vous voulez en étendre les prérogatives et l'action jusqu'au royaume de Dieu et à son Eglise. Car ce royaume n'est pas de ce monde, et c'est ce monde, avec tout ce qu'il renferme, qui a été livré par Dieu aux disputes des hommes, parce qu'il est le domaine naturel de leur raison. Mais l'Eglise de Jésus-Christ appartient au monde surnaturel; elle a été fondée divinement et une fois pour toutes; et il n'y a pas à la changer ou à la reconstituer par des révolutions. La charte qui la régit, l'Evangile, a été donné par Dieu lui-même, et sa parole est immuable comme l'éternité. L'autorité qui préside à son gouvernement a été établie par Jésus-Christ. Tout est donc divin dans les principes de ce gouvernement, et dès lors à ceux-là seuls qui en ont reçu la mission d'en haut il appartient de s'en mêler. Il faut pour cela être marqué d'un caractère ineffaçable, que le monde ne peut pas donner. Vous ne portez pas sur votre front ce caractère des Apôtres; vos mains n'ont pas été ointes de l'huile sainte; elles n'ont pas été consacrées pour toucher aux choses du Sanctuaire? Prenez donc garde, imprudents, de ne pas les porter à l'arche, même avec la bonne volonté de la soutenir, quand elle vous paraît ébranlée; car non préparées à cet office sacré, elles se dessècheraient par cet acte profanateur, et vos âmes avec elles

[Mgr. l'archevêque de Paris continuant ses développements sur l'abus qu'il signale, se plaint de cette confusion d'idées qui porte les écrivains à appliquer la liberté de la presse aux choses du Ciel pour lesquelles elle n'est pas faite, ainsi qu'à l'administration de l'Eglise; et à s'introduire ainsi, sans mission, jusque dans le sanctuaire et dans le Saint des Saints. — Il se plaint des conséquences fâcheuses qui résultent de là, en ce que les fidèles se scandalisent et sont ébranlés dans leur foi, vu qu'ils rejettent sur l'Eglise et sur la religion les opinions qui ne sont, au fond, que l'expression de la pensée de quelques hommes. — Il observe que cette perturbation de l'ordre, par laquelle les écrivains si substituent à l'Episcopat dans l'enseignement et dans le gouvernement de l'Eglise, n'avait jamais été portée si loin qu'aujourd'hui, et il attribue la cause du mal à la révolution religieuse du XVIe siècle, qui a faussé les principes et qui a appris au monde à usurper sur l'Eglise jusqu'au droit d'enseigner les esprits et de diriger les âmes. L'illustre prélat met ensuite sous les yeux des écrivains dont il se plaint, prêtres ou laïques, ce décret du même Concile de 1849, où se trouvent si bien exprimés les droits de l'autorité épiscopale et le respect qui lui est dû.]

" De même que Jésus-Christ a placé l'unité de l'Eglise universelle dans la chaire et l'autorité de Pierre et de ses successeurs, de même, par l'institution de Jésus-Christ, l'unité de chaque diocèse réside dans l'Evêque. Ce qui fait dire à l'apôtre saint Paul que " l'Esprit-Saint a établi les Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu. Cette divine institution est proclamée par les monuments de la tradition perpétuelle de l'Eglise catholique. Voici comme parle saint Ignace, disciple des Apôtres, dans son Epître aux habitants de Smyrne: " Honorez Dieu comme l'auteur et le Seigneur de toutes choses, et votre Evêque comme le prince des prêtres et comme l'image de Dieu: de Dieu comme prince de l'Eglise, de Jésus-Christ par son sacerdoce. Dans tout ce qui existe, il n'y a rien de supérieur, rien de semblable à Dieu; de même, il n'y a rien dans l'Eglise de plus grand que l'Evêque qui a été consacré à Dieu pour le salut de tous. Celui qui honore son Evêque est honoré de Dieu, et celui qui l'outrage sera puni de Dieu."

" Saint Cyprien dit aussi: " La cause des schismes et des hérésies qui se sont élevées et s'élèvent encore, c'est que l'Evêque, chef unique de son Eglise, est méconnu par la superbe présomption de quelques uns, et que cet homme que Dieu lui-même a daigné honorer est méprisé par d'autres hommes. Sachez que l'Evêque est dans l'Eglise, et l'Eglise dans l'Evêque, et que, si quelqu'un n'est pas avec son Evêque, il n'est pas dans l'Eglise."

" Le saint concile de Trente, parlant de cette même autorité divine des Evêques, déclare: " qu'au-dessus des autres degrés établis dans l'Eglise, les Evêques qui ont succédé aux Apôtres forment la partie principale de l'ordre hiérarchique et qu'ils ont été établis par le Saint-Esprit, comme le dit l'apôtre saint Paul, pour gouverner l'Eglise de Dieu."

[Après avoir posé dans son Mandement les principes généraux, après avoir menacé des peines canoniques les écrivains ecclésiastiques ou laïques qui enfreindraient ses prescriptions à ce sujet ou celle du Décret du Concile, Mgr. l'Archevêque de Paris fait dans un avertissement séparé l'application de ces principes au Journal l'Univers. Il blâme très-

sévèrement sa conduite, spécialement dans les discussions et les polémiques soulevées à l'occasion des conciles, de l'enseignement, de l'inquisition, etc., et pour avoir, dans ces derniers temps, parlé de faits miraculeux, qu'il a non seulement annoncés comme vrais, ce qui était son droit de journal racontant ce qu'il entend dire, mais qu'il s'est offert d'imposer à la croyance publique, sans que l'Eglise ne les eût ni reconnus ni approuvés.]

Les Assassinats à Rome.

[Les défenseurs du Gouvernement de l'ex-république romaine repoussent les accusations d'assassinats portées contre ses partisans; d'un autre côté, ses adversaires maintiennent leurs affirmations et les appuient par des citations de noms, de lieux et de dates. Un correspondant de Rome, écrivant à l'Univers, fait la réponse suivante au National, qui avait traité de fantastiques les assassinats commis à Rome sous la république, et qui avait parlé d'assassinats nombreux et réels qui avaient eu lieu à Rome depuis le retour de Pie IX:—]

Rome, 24 août, 1850.

Je me crois obligé de déclarer au National que les accusations qu'il formule, d'après ce qu'on lui écrit d'ici, sont d'infaillibles calomnies, et je le mets au défi de prouver que onze personnes ont été fusillées à Rome depuis le retour de Pie IX. Depuis le 12 avril, jour de la rentrée du Saint-Père, il n'a été fusillé ni exécuté personne. Avant la rentrée du Pape, le général Baraguay-d'Hilliers, aux applaudissements et sur la demande formelle de toute son armée, a fait fusiller deux misérables, je me trompe, deux hommes, coupables, le premier, d'avoir enfoncé son couteau dans la poitrine d'un de nos soldats désarmé, qui mourut sur le coup; le second, d'avoir menacé de son poignard une route de nuit. Voilà les deux seules exécutions qui aient eu lieu à Rome depuis l'exaltation de Pie IX au Souverain-Pontificat, et l'on voit qu'elles ne sont pas le fait de son gouvernement. Telle est la vérité, la pure vérité, et je défie de nouveau le National de prouver le contraire.

Quant à l'autre calomnie, qui consiste à dire que tous les assassinats dont s'indigne l'Univers sont des assassinats fantastiques ou sans résultat, j'y réponds en mettant sous les yeux du National une petite liste où il trouvera peut-être quelques coups dignes de la main d'un homme, et qui justifiera, sans doute, à ses yeux notre indignation.

Au mois de juillet 1848, l'abbé Nimenès, rédacteur du *Libero*, est frappé sur la place de Venise et va mourir à quelques pas de là dans le corps de garde que les *Reduci* de Vicence avaient établi au Gesù, entre les bras de son frère, qui faisait lui-même partie de cette légion. Est-ce là un assassinat fantastique et sans résultat?

Le 15 novembre 1848, le comte Rossi est assassiné sur l'escalier du palais de la Chancellerie, et expire sans avoir pu proférer une seule parole. Est-ce là un assassinat fantastique et sans résultat?

Le 15 novembre 1848, Mgr. Palma, secrétaire des lettres latines du Saint-Père, a la tête traversée d'une balle, que lui envoie dans sa propre habitation un tirailleur monté sur le couvent de San-Carlino. J'ai vu de mes yeux l'infortuné prélat, étendu mort dans un corridor de ce monastère; j'ai entendu les ignobles plaisanteries et les féroces cris de joie poussés par les amis du National en face de

TABLETTES HISTORIQUES

16^e — 17^e SIECLE.

ADRIEN BROOR, LE PEINTRE.

Cet artiste était né à Oudenarde en 1608. Conduit par le seul instinct de la nature, Broor, à peine sorti de l'enfance, s'occupait à représenter des fleurs et des oiseaux sur de petits morceaux de toile; et sa mère, pour subsister, le vendait aux femmes de la campagne, qui les employaient à leur parure.

François Hals, habile peintre, passa par hasard dans l'endroit où demeuraient le jeune Broor, et, frappé de ses talents naissants, il lui proposa de l'instruire. Broor, charmé de cette heureuse rencontre, ne balança point à le suivre. Mais ce qu'il regardait comme un extrême bonheur, fut pour lui, pendant longtemps, la source d'une infinité de chagrins et de peines. L'avarice de Hals et de sa femme le portaient à profiter de talents du jeune infortuné dont ils paraissaient généralement plaindre le triste sort. Dès qu'ils leurent en leur pouvoir, ils se mirent à l'exercer de travail, et le faisaient presque mourir de faim. Maigre, exténué, à peine avait-il la figure d'une créature humaine; les haillons dont il

était couvert achevaient de lui donner l'air de dernier misérable. Tandis qu'il manquait de nécessaire, les petits tableaux auxquels il travaillait jour et nuit, étaient vendus secrètement un très grand prix. L'avidité de ses maîtres ne faisant que croître à mesure qu'elle trouvait le moyen de se satisfaire, ils l'enfermaient dans un grenier, afin qu'il pût produire un plus grand nombre d'ouvrages.

Cette séparation inspira de l'inquiétude ou de la curiosité à ses camarades, élèves de Hals, qui épiaient le moment de son absence, pour découvrir ce que faisait Broor dans sa prison. Ils montèrent chacun à leur tour, et par une petite fenêtre, ils virent avec surprise que cet élève, pauvre et méprisé, était un Peintre habile, qui composait de fort jolis tableaux. Un de ces jeunes gens lui proposa de peindre les cinq sens, à quatre sous la pièce. Broor y réussit si bien qu'un autre lui demanda les douze mois de l'année, au même prix.

Notre prisonnier se trouvait très heureux, et regardait comme une bonne fortune la vente de ses petits sujets qu'il traitait à la débouche et dans quelques moments de loisir. Mais les profits considérables que ses ouvrages rapportaient, déterminèrent Hals et sa femme à l'observer de si près, qu'il ne lui restait plus qu'une seule minute dont il pût disposer; la surveillance sur tout, son satisfaction de l'espérance de travail, diminuait encore chaque jour le peu de vivres destinés à sa subsistance.

Cette situation affreuse allait enfin le mettre au désespoir, lorsqu'un de ses camarades lui conseilla de se sauver, et lui en facilita

même les moyens. Dépourvu de tout et presque nu, Broor erra dans la ville, sans savoir où il allait, ni quel serait son sort. Après avoir longtemps marché, il s'arrêta dans la boutique d'un marchand de pain d'épice, en fit provision pour toute la journée, en dépensant l'argent qu'il possédait, et courut se placer sous les orgues de la grande église. Pendant qu'il cherchait dans son imagination comment il se procurerait un état moins malheureux, il fut reconnu par un particulier qui le ramena chez son maître, lequel avait fait beaucoup de démarches pour le retrouver, et promit de le mieux traiter à l'avenir.

Hals se piqua de tenir sa parole; il lui acheta un habit à la friperie, et le nourrit un peu mieux. Broor, encouragé, se mit à travailler avec plus d'ardeur, mais toujours au profit de son hôte, qui vendait fort cher des tableaux qu'il avait presque pour rien. Broor ignorait seul ses talents, et les ressources qu'ils lui auraient procurées. Instruit enfin par ses camarades du prix de ses tableaux, il s'échappa plus adroitement que la première fois, et se réfugia dans la Ville d'Amsterdam, où il arriva donné d'amis et d'argent. Son heureuse étoile le conduisit chez un honnête marchand de tableaux, qui lui donna asile. Qu'on juge du plaisir avec lequel Broor apprit que ses ouvrages étaient connus dans Amsterdam, et qu'ils se vendaient un prix considérable!

Il en aurait peut-être douté, si un amateur ne lui eût donné environ cent ducats d'un de ses tableaux. Aussitôt que Broor, qui avait demandé cette somme en tremblant, se vit pos-

se-seur d'un tel trésor, il le répandit sur son lit, et, transporté de joie d'avoir tant d'argent, il se roula dessus.

Dix jours de prodigalité lui firent bientôt trouver la fin de ses richesses. Il revint chez le marchand de tableaux où il logeait, qui lui demanda ce qu'il avait fait de son argent: " — Je m'en suis heureusement débarrassé, répondit-il, afin d'être plus libre. — Réponse d'artiste."

Cette alternative de travail et de dissipation, fixa le plan de sa conduite pour tout le reste de sa vie. Il ne songeait à prendre le pinceau que lorsqu'il n'avait plus d'argent. Il entrait dans toutes les querelles des ivrognes, après avoir bu avec eux. Son atelier était ordinairement dans un cabaret, où il lui arrivait souvent d'être obligé, pour payer sa dépense, d'envoyer vendre ses ouvrages aux amateurs.

Broor se livrait à un tel enthousiasme, en travaillant, qu'on l'entendait souvent parler espagnol, italien ou français, comme s'il eût été avec les personnages qu'il peignait. Rien de plus amusant que les aventures que Broor éprouvait chaque jour. Dans une de ses courses, il fut entièrement dépouillé par des voleurs. N'ayant point d'argent pour se former une nouvelle garde-robe, il imagina de se faire un habit de toile, sur lequel il peignit des fleurs dans le goût des robes indiennes. Les dames y furent trompées, et s'empressèrent d'avoir une étoffe et un dessin pareils. Broor s'avisa, pour les désabuser, de monter sur un théâtre, à la fin d'une pièce;

et, prenant une éponge imbibée d'eau, il effaçait, devant elles, toutes les peintures de son habit.

Tandis que la guerre désolait entièrement la Flandre, Broor eut envie d'aller à Anvers. Malgré les représentations de ses amis, il ne put résister à son impatience, et fut pris dans cette ville pour un espion. Renfermé dans la citadelle, il eut le bonheur d'y rencontrer le Duc d'Artemberg, qu'il informa de sa possession. Le Duc, qui recevait quelquefois la visite de Rubens, pria ce grand artiste de faire donner à un prisonnier tout ce qu'il lui fallait pour peindre. Rubens n'eut pas plutôt jeté les yeux sur le tableau que fit le prétendu espion, qu'il s'écria: *Ce tableau est de Broor!* et voulut absolument le payer six cents florins.

Rubens employa tous ses amis pour tirer Broor de la prison; il se rendit même sa caution; et, ayant obtenu son élargissement, il l'habilla, s'empressa de le loger, et lui donna sa table. Loin de répondre à tant de soins généreux, Broor se sauva précipitamment de la maison de son illustre bienfaiteur pour jouir d'une pleine liberté.

Broor s'aperçut enfin que ses parents le méprisaient, parce qu'il était toujours mal vêtu. Sensible aux marques de leur dédain, il acheta un habit de velours fort propre. Un de ses cousins, le voyant si bien mis, le pria de venir à ses noces. Broor ne manqua pas de s'y rendre; et, comme pendant le repas la compagnie loua le bon goût et la propreté de l'habit de notre peintre, il prit un plat rempli de

ce cadavre, et j'ai vu les souliers de la pauvre victime dépeuplés des boucles d'argent qui les ornaient, par les mains de ces misérables. Est-ce là un assassinat fantastique et sans résultat ?

Dans les premiers jours du mois de mai 1849, deux pauvres paysans, qu'on prend pour des Jésuites déguisés, sont arrêtés sur la place du Pont-Saint-Ange, écartelés par la populace républicaine, qui va teindre ses mains dans leur sang, et leurs restes, horriblement mutilés, sont jetés dans le Tibre. Sont-ce là des assassinats fantastiques et sans résultat ?

Le 3 juillet 1849, l'abbé Rode, prêtre français du diocèse d'Alby, pour avoir indiqué leur logement à deux officiers français qui venaient d'entrer dans la ville, est frappé de cinq à six coups de poignard en face de l'église de Santa-Maria-in-Via. On lui ouvre le ventre, on en tire les intestins et on les lui passe autour du cou. Est-ce là un assassinat fantastique et sans résultat ?

Le 1er mai 1849, le cure de Notre-Dame-du-Rosaire, à Monte-mario, est arraché de sa maison par les corps-francs qui occupent cette position. On lui tire plusieurs balles dans la poitrine, et on le laisse sans sépulture sur le bord du chemin. Est-ce là un assassinat fantastique et sans résultat ?

An monastère de Saint-Calixte, les financiers sous la conduite du sicaire Zambianchi, qui était un homme, celui-là, ont établi une turie en règle, et Dieu sait le nombre des victimes qui y périrent et dont les restes furent jetés dans le fleuve. Sep cadavres, un nombre desquels celui du respectable curé de la Minerve, furent retrouvés dans un trou du jardin, au mois de septembre de l'année dernière. Leurs poitrines étaient percées de balles et labourées par le poignard. Sont-ce là des assassinats fantastiques et sans résultat ?

Enfin, qui pourrait dire le nombre de nos soldats roignardés lâchement, assassinés par derrière ? Ici, il y a sans doute exagération ; mais je puis certifier que cinq au moins sont morts sur le coup ou presque immédiatement. Sont-ce là encore des assassinats fantastiques et sans résultat ?

Il serait facile d'allonger cette liste : les dix-neuf assassinats, suivis de résultats, qui y sont mentionnés suffiront sans doute pour expliquer et justifier notre indignation. Que le National nous donne, de son côté, l'énumération, mais précise et avec indication des noms, du temps et du lieu de l'exécution des onze personnes fusillées à Rome depuis le retour de Pie IX, comme il le prétend !

même aux écrivains religieux, pour ce qui regarde la manière de traiter les matières ecclésiastiques. L'illustre Archevêque accompagné de ce décret de longs comme-taires, dans lesquels il signale un abus qu'il dit être une des plaies de notre siècle, et qui consiste en ce que des écrivains même catholiques, sous le prétexte louable de défendre les intérêts de l'Eglise, s'arrangent un rôle qui ne leur convient pas, et usurpent, en quelque sorte, les droits du droit du Saint-Siège et des Evêques, en voulant imposer leurs opinions, leur manière particulière de juger en ce qui tient au mode de défendre l'Eglise et de promouvoir ses intérêts. Mgr. Sibour se plaint, en particulier, du journal l'Univers, comme étant tombé dans l'abus qu'il signale. Ce journal a publié le document dans toute son intégrité, et après avoir promis de se conformer, en attendant, aux prescriptions qu'il renferme, il déclare qu'il croit devoir porter sa cause et sa défense devant le Pape. Dès que les volontés du Saint-Siège lui seront connues, il s'y soumettra, quelles qu'elles soient, sans délai, sans hésitation, sans réserve et sans emphase.

BULLETIN.

Procès agité au sein du conseil municipal du comté d'York. — Ajournement des émeutes aux Trois-Rivières. — Prophétie d'un changement dans l'administration. — Bail de l'étranger.

Les feuilles anglaises de toute nuance s'étendent en commentaires sur un acte politique que s'est permis le conseil municipal du comté d'York (Haut-Canada). Le sujet dont s'est préoccupé ce conseil, c'est-à-dire, c'est une Convention Générale qui mettrait apparemment la province en tutelle jusqu'au moment où nous aurions atteint un maximum de la félicité politique. Mais le prétexte de cette sortie à laquelle on ne saurait reconnaître une plus grande importance qu'aux projets de la loi qui, dans sa sagesse individuelle médite pour le compte du peuple une confédération des provinces anglaises, — est la vente des chemins publics que des tiers ont acquis du gouvernement au refus du Conseil d'York de les acquiescer lui-même. Nous avons dit un mot de cette étrange querelle dans l'un de nos récents bulletins. Quant au grief dont se plaignent les édiles du comté d'York, il consiste à dire que "tous les pouvoirs se concentraient dans les mains du gouvernement." Un journal de Toronto, le North American, dit honnêtement que nul autre parti que le conseil municipal en question n'a assez de "probité ou de patriotisme" pour adopter cette voie d'un appel à l'opinion publique. Nous laissons-là cette assertion. Mais le point de savoir si la liberté constitutionnelle peut à aucun égard autoriser une municipalité à s'ingérer de politique en-dehors des limites qui lui sont tracées par la loi, est une question que le North American n'aborde nullement.

L'attention publique se porte sur l'événement judiciaire qui vient de se produire à la cour criminelle des Trois-Rivières ; quelques journaux se recroient contre le verdict d'acquiescement qu'on obtenu les agitateurs de St. Grégoire et font à cette occasion un tableau assez tristement coloré de l'avenir des écoles dans le Bas-Canada. Le Montreal Gazette, en soutenant qu'un verdict différent devait être rendu selon les preuves tangibles du délit à la charge des accusés, et surtout de l'un d'eux, Zoel Piché, appréhende le renouvellement des scènes qui ont déshonoré une paroisse canadienne et désolé tous les amis de l'éducation. Nous ne partageons pas ces noirs pressentiments de la Gazette. Il faut espérer que la raison publique en s'éclairant de plus en plus élèvera la plus solide barrière contre les soulèvements de ce genre.

Nous ne savons absolument rien du secret de l'administration touchant M. LaFontaine ; nous ne le disons que par suite de l'assertion de certain journal qui annonce la retraite prochaine du premier ministre, et des paraphrases dont ce fait encore hypothétique devient le sujet. Cette affaire, vraie ou supposée, forme la matière d'un long bulletin politique publié dans le Montreal et reproduit dans les colonnes de l'Avenir. Si la diatribe échelonnée, si la censure politique entée sur le vide sont des titres aux yeux des contemporains, ce bulletin

d'un nouveau genre sera certainement la fortune de la feuille qui l'aura donné le jour. Pour la postérité, c'est autre chose, car l'historien à venir n'éprouverait pas un embarras médiocre à piocher dans un pareil salmigondis.

Le décès du colonel Holloway, ci-devant le chef du département royal du génie en Canada, est annoncé par les feuilles anglaises comme ayant eu lieu à Plymouth. On y trouve de lui cet éloge remarquable : "il fut soldat brave et dévoué — honnête homme ami sincère et chrétien fervent."

Un ami a eu la bonté de nous communiquer ce qui suit : — "Je viens d'apprendre par une lettre de Lyon en date du 20 août que M. Duracher curé de Beloit est bien maintenant. Le Docteur qui l'a traité et que je connais bien, M. Rayou, lui a dit que, dès à présent, il peut se passer de remèdes, et qu'il lui suffira d'aller passer quelque temps dans le midi de la France ; on ajoute que M. le curé est déterminé à y aller passer l'hiver."

Mgr. de Montréal, sans être tout à fait mieux, a pu néanmoins laisser la ville dimanche matin pour continuer sa visite pastorale.

Le cabaret, ou l'innocence, est universellement reconnu pour être à notre époque ce qu'il a été dans tous les temps : l'antichambre de la prison, une école de mendicité, un passe-port à l'hôpital et aux galères. Nous apprenons par un journal français du sud des Etats-Unis que des associations de tempérance y sont en honneur et procurent une assistance nombreuse aux prédicateurs qui y ont lieu dans les deux langues pour l'avantage des adeptes. Dernièrement, une feuille d'outre-mer publiée à Nantes contenait un remarquable écrit dans lequel sont retracés les progrès des idées de tempérance en France. Cependant, actuellement encore, les cabarets et lavoirs y sont au nombre de trois cents soixante mille, et procurent un trésor public un revenu annuel de 62 millions de francs. Outre cela, l'immoralité et la misère dont ils sont les ateliers ont le double de cette somme à la charité publique en privé.

On cite avec éloges la Suisse et l'Allemagne pour la sagesse de leurs règlements sur la vente des spiritueux et sur les auberges. Les pénalités qui existent contre l'ivrognerie flagrante en Suède sont particulièrement rigoureuses. Un écrivain s'est appesanti sur l'efficacité de "travail de la pompe," comme expédient employé dans le pénitencier d'Auburn en Amérique, pour remède contre l'ivresse et l'oisiveté. Il considère la pompe comme le symbole de la loi du travail : "Peu qui fait pomper, dit-il, c'est la misère qui submerge ceux qui refusent de travailler." Obligé en effet de procurer une issue à l'eau qui jaillit à ses pieds et le gagne en hauteur, et qui pourrait ainsi le gagner en vitesse, le prisonnier que l'on enferme dans sa cellule à pompe à Auburn, doit s'imposer un travail ardu, sans relâche pour sa propre conservation ; et il met ainsi en pratique la grande doctrine sociale du travail par un mode qui justifie à la lettre la comparaison de similitude que nous venons de reproduire.

L'exhibition horticole eut lieu jeudi au jardin de M. Torrance ; elle n'a pas, dit-on, avantageusement rivalisé avec celle de l'année dernière. Des fruits bien conditionnés, des fleurs et d'autres produits y abondaient assez néanmoins pour l'honneur de nos jardins et celui du talent agricole de ceux qui les cultivent. L'attention des visiteurs s'est particulièrement arrêtée sur des poules faisanes et autres gallinacées originaires de divers climats, qui ont valu une mention encourageante à M. Guilbeault, leur possesseur. La liste des prix décernés n'a pas encore été mise au jour.

Dans une Revue de la Nouvelle-Orléans que nous apporte une feuille publiée à proximité

de cette capitale, nous remarquons les traits suivants d'une barbarie qui semblerait ne pas appartenir à notre âge de civilisation et de progrès. Partout ailleurs néanmoins les exemples n'en sont pas assez rares.

"Trois corvées ont été assignées, James McDonald et James D. Dallen, ont assailli John Crosin, tout seul, à coups de couteau."

"Que voulez-vous qu'il lit contre trois ?..." Crosin fait un affidavit contre ses trois assignations, dont un, Dallen, a été acquitté, et les deux autres ont été renvoyés devant la Jure Cour de District.

Dimanche soir, James Callagher a rendu visite à Caroline Woods, rue Grande ; visite peu galante, je vous prie de le croire, car Callagher a menacé de tuer la faible Caroline, et il n'a pas tardé à faire suivre les paroles fatales d'une terrible exécution. Il a boxé, savaté la belle d'étrange façon ; plusieurs parties de son corps, et son visage surtout, sont des témoins dont la déposition ne saurait être révoquée en doute.

La police court après le grossier Callagher. Le ton plaisant du journaliste indique assez que de pareils passe-temps dans sa localité n'y dérogent pas à la coutume.

On lit dans le St. Louis Republican :

"Un individu, Edwin Manning, qui a sa résidence à la place Carondelet, agissant, lundi soir, sous l'influence de quelques enivrantes, entra dans l'appartement d'une famille qui y vivait l'écart, barra les portes de la chambre à l'intérieur, et tira un long couteau avec lequel il menaçait d'ôter la vie aux personnes présentes — qui étaient des femmes et des enfants. Ils appelèrent au secours, et le mari ainsi que le père de ceux qui étaient menacés, s'élançèrent dans la chambre accompagnés d'un ami. Ils parvinrent à saisir par les bras Manning qui tenait toujours à la main son couteau ; mais, dans cette lutte, l'arme fut enfoncée dans le sein du malheureux et lui fit une blessure qui paraît devoir être mortelle. Manning a survécu, mais on n'espère pas qu'il en revienne."

[Nous donnons ailleurs le récit d'un outrage commis par des ouvriers en Angleterre envers le général autrichien Haynan. Si la vérité historique s'accorde avec les traits que l'on a rapportés de lui, il ne passera jamais aux yeux de la postérité que pour un canibale altéré de sang humain. La présence de cet homme sur le sol anglais a inspiré au William Smith's European Times du 7 septembre les lignes suivantes qui ne sont probablement qu'un reflet de cette impopularité qui s'attache au nom du général autrichien.]

"Nous sommes devenus proverbialement hospitaliers. Tout patriote exilé, de quelque coin du monde que ce puisse être, trouve un asile sur nos rivages ; et même les dominions qui ont passé leur vie à conspirer la ruine du progrès et de la liberté humaine, obtiennent de nous accueil paisible et nullement désobligeant (1). Le malheureux Louis-Philippe, après avoir perdu la couronne de France par sa folie et son égoïsme, a trouvé en Angleterre un refuge et la sépulture, à couvert de la plus légère insulte, et entouré des membres de sa famille et de ses amis. Les chefs républicains rouges, dès qu'ils eurent trop enflamé leur patrie pour qu'ils pussent y habiter plus long temps, vinrent au milieu de nous, où, de temps immémoriaux, les réfugiés de tous les points du continent ont été traités avec une indulgence et une courtoisie égales. Il est heureux qu'il en soit ainsi. Possédant nous-mêmes la liberté pratique la plus étendue, libres de penser, de parler, d'agir et d'écrire sur tous sujets religieux, politiques, et sociaux, — nous enseignons par là aux habitants des contrées moins favorisées, et particulièrement à leurs gouvernements, que la vraie liberté n'est sûrement pas incompatible avec la paix, la loi, et l'ordre. Nous dédaignons l'espionnage que fait peser sur tout voyageur le système continental des passeports. Nous critiquons librement la conduite du plus noble et du mieux qualifié dans le royaume sans avoir à craindre l'emprisonnement."

(1) En exceptons-nous Napoléon, qui avait réclamé cette hospitalité anglaise !

ment, car nous méprisons les airs de courroux du pouvoir dans une bonne cause. En un mot, nous gouvernons et nous sommes gouvernés par la seule opinion publique — ce grand levier qui fait et défait les hommes d'état et les souverains eux-mêmes.

Mais il est des choses que ne peut tolérer notre galanterie insulaire. Nous abhorrons le châtiement infligé à des femmes dont les maris et les parents ont porté les armes pour la défense des droits de leur pays natal. Nous nous sentons instinctivement défilé à l'idée d'une brutalité qui porterait atteinte à l'honneur du sexe le plus faible, et flétrirait en l'avalissant tout ce que les hommes de sentiments bien compris respectent et vénèrent. Un misérable de cette espèce s'est frayé un chemin jusqu'en Angleterre, et s'il a été outragé, humilié et maltraité dans la capitale, cet événement étonnera peu, et n'éveillera certainement aucune sympathie. Appeler homme ou soldat, un monstre tel que Haynan, c'est abuser des termes. La manière dont il a traité les nobles et courageuses femmes des hongrois, que le sort de la guerre a fait tomber entre ses mains, est une insulte à la nature humaine et un outrage à la dignité des hommes, dont chacun est justifiable de ressentir l'atteinte dans un pays libre. Le genre de punition dont ce militaire farouche a fait usage dans la circonstance dont nous voulons parler, a été d'autant plus humiliant que le soin en a été laissé à la dernière classe du peuple. Il n'y a pas jusqu'aux charretiers attachés à la brasserie de MM. Barclay et Perkins qui n'aient jugé que les atrocités qu'ils commises Haynan dans la Hongrie, lui ont été tout droit à la courtoisie sur laquelle un étranger peut ordinairement compter. L'insulte qu'ils ont fait à ce boucher autrichien qui par ses flagellations de femmes, ses pendaisons et ses mutilations d'hommes, a ravivé la noblesse des armes au niveau de la barbarie des guerres de sauvages, n'a été que l'explosion d'un puissant élan de la nature. Elle montre que le fait de la fraternité humaine sarabolée dans le sein du dernier citoyen anglais. L'action d'un porteur de charbon et des charretiers de Londres hant et pelotant un maréchal autrichien pour ses vilenies exécutées de sang-froid, a une portée morale susceptible de tourner, même à Vienne, au profit de la sagesse. Des hommes tels que ceux-là ne donnent pas dans le sentimentalisme ; mais ils savent discerner le juste d'avec l'injuste ; et leur rude vengeance en faveur de l'humanité outragée vérifie le mot de poète : "qu'une seule violation de l'humanité établit un parentage universel entre les hommes." Nous n'avons pas honte de dire que nous nous réjouissons cordialement de cette occurrence. Le coupable s'est échappé la vie sauve, et il augmentera peut-être de la figure qu'il fait parmi des hommes libres. Un cercle d'hommes plus raffinés n'aurait pas été moins véhéments dans l'expression de son animosité."

Lettre d'un compatriote émigré à San-Francisco, Californie.

Calomé, Mines, 6 juillet 1850.

Je viens de remplir un devoir bien pénible. On m'avait chargé d'annoncer à une respectable famille de Saint-Marc le décès d'un de ses membres, F. X. Ad. Je crois vous avoir parlé de cet infortuné jeune homme. Pun de mes compatriotes de voyage. Après être arrivé à Weaver-Creek, il a trouvé de l'emploi presque aussitôt, mais il n'a travaillé que douze jours (depuis le 12 mai). Il gagnait trois piastres par jour. Le docteur Laroque, de Saint-Jérôme, lui a donné pendant une dizaine de jours qu'il duré sa maladie, tous les soins possibles. Le médecin, appelé ailleurs, le quitta pour se rendre à dix lieues de nous, et lui laissa quelques pilules à prendre, lui défendant sévèrement de travailler pendant huit jours. Le patient était alors bien mieux et son état continua de s'améliorer pendant quatre jours, lorsque l'ennemi, le dégoût de la tente le portèrent à travailler, malgré les avis de ses amis, et les observations du docteur Desrivières qui était avec nous. Dès cette première journée de travail, le pauvre jeune homme se mit à tousser, et le lendemain il souffrait d'une fièvre violente. Le Dr. Desrivières lui porta ses soins,

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 24 SEPTEMBRE 1850.

Avec ce numéro commence le quatrième volume des Melanges Religieux qui, déjà, compte près de dix années d'existence, puisque la publication en remonte au 14 décembre 1840. L'encouragement qu'a obtenu notre feuille nous a mis en état d'ajouter au matériel de l'établissement ce qu'exigeait l'embellissement de la partie typographique. Le succès de notre travail, s'il ne réalise pas, au point de vue de notre intérêt individuel, la moindre velléité de lucre et de profit, nous procurera du moins la satisfaction de soutenir une rédaction soignée, utile et agréable autant que nos ressources et nos facilités le permettent.

Nous devons signaler à l'attention des lecteurs le Mandement de Mgr. l'Archevêque de Paris dont de longs extraits se trouvent à la 1re page. Cet important document s'adresse à tous les écrivains qui, prétendant au titre de catholiques, veulent traiter des matières ecclésiastiques, soit dans les journaux, soit dans d'autres publications. Mgr. Sibour y promulgue un décret du Concile de Paris, tenu au mois de septembre 1849, qui condamne ces écrivains qui s'efforcent, par d'abominables tentatives, d'arracher la religion du cœur des peuples, et qui ensuite fait des prescriptions

saussé, le répandit entièrement sur lui, et barbouilla de graisse toute sa belle parure, en disant qu'elle devait faire bonne chère, puisqu'elle seule était invitée, et non pas sa personne.

Enfin, Broor, tomba malade à Anvers, et y mourut au bout de deux jours. Rubens l'honora de ses larmes, fit retirer son corps du cimetière dans lequel il avait été enterré, et le fit inhumer de nouveau avec une pompe éclatante. La ville d'Anvers lui éleva un tombeau magnifique.

Extraits d'une lettre d'un voyageur de "l'Europe," à Pun de ses amis du Canada.

(Un ami du journal nous communique pour l'insertion l'extrait suivant d'une lettre à laquelle s'attache une partie de l'intérêt que nous inspire en ce moment toute appréciation motivée de la situation présente de la république française et de son président actuel. Nous avons vu la lettre autographe qui est d'un écrivain distingué dans les lettres, et dont la volonté de notre correspondant nous oblige de taire le nom.)

Paris, 5 septembre 1850.

Mon cher Monsieur, Grâce à Dieu nous n'avons pas eu à nous plaindre soit de l'eau, soit du feu, soit de l'air ; ces trois éléments se sont comportés à notre égard avec une courtoisie parfaite ; en onze jours et deux ou

trois heures, nous avons été transportés de New-York à Liverpool. Il n'a péri que 2600 cigares de la Havane ! Ce n'est pas trop pour 50 fumeurs dont 25 de race Espagnole en lutte avec les brumes du Nord..... Après une courte halte à Londres où nous n'avons pris que le temps de nous désolarder les jambes, nous avons fait une glissade jusqu'à Folkestone ; c'est là que moyennant la bagatelle d'un penny, un vieux loup-de-mer m'a fait voir par une lunette d'approche les côtes de France..... O patria, o delois, o cura patria ! Comme j'ai trouvé le paquebot petit et lent ! Deux heures de marche et par un calme encore ! n'était-ce pas à perdre patience..... La jete de Boulogne était couverte de monde, on est en pleine saison, les Parisiens abondent. Toute cette foule était venue par un Train de plaisir, et devait s'en retourner de même ; les trains de plaisir ne s'arrêtent plus aux ports et aux frontières. Les ballons rivalisent avec les locomotives. Pour 300 francs, on fait une promenade aérienne n'importe où ; c'est le vent qui conduit ; on se rafraîchit gratis dans les nuages et on descend où l'on veut avec ou sans parachute. L'administration n'assure que les aérostats. — Chaque voyageur revient à ses frais, et comme il peut, lorsqu'il revient. Le chemin de fer de Boulogne à Paris, m'a ramené avec ces touristes joyeux que je ne pouvais me lasser ni de regarder, ni d'entendre. Vraiment ! les Canadiens ont raison, nous grassayons un peu ; je ne l'avais jamais remarqué avant ; mais une absence de quatre années a rendu mon oreille plus sensible aux

premiers sons qu'elle a entendus. N'importe, quand il n'y a pas d'affectation cet accent est plutôt agréable que fâcheux, pour moi du moins..... Enfin, j'ai revu mon Home, qui m'a revu aussi avec plaisir, je crois, car je lui ai rendu de l'air et de la lumière. Mes pauvres livres abandonnés comme des orphelins avaient moins souffert que je ne le croyais ; j'ai passé et repassé devant leurs lignes poudrées, ainsi que Napoléon devant la Grande Armée, saluant les uns, souriant aux autres et les traitant tous en vieux amis. Croiriez-vous qu'en plongeant dans leurs rangs, j'ai aperçu un Thevenot, 1re édition, contenant la relation de P. Marquette. J'avais aussi, sans le savoir, un naufrage de P. Crespel, un Les-carbot et un Chauplain. Jugez si tous ces livres que je n'avais pas remarqués autrefois vont devenir intéressants ; de simples soldats je les ai tous faits officiers dans mon bataillon sacré. J'espère avoir bientôt à vous entretenir des nouvelles recues : elles seront surtout de race Canadienne.

Ne me reprochez pas d'être négligent, si je laisse aujourd'hui la politique de côté ; franchement je ne suis rien de plus que les journaux ; je n'ai encore vu aucune personne bien instruite.

Le Président voyage pour sa candidature. On négocie d'un côté entre les partis monarchiques, et de l'autre entre les partis opposés, tandis que les journaux de l'Elysée tirent à boulets rouges sur tous les projets de fusion. Il est clair que si les divisions continuent à scinder les grands partis en minorités inconci-

liables, le statu quo deviendra une nécessité, et que l'on sera forcément conduit — en renouvelant le bail — à l'étendre.

Nous allons voir si la mort de Louis Philippe porte conseil. Jusqu'ici les Orléanistes, à peu d'exceptions près, se sont réservés — pour quoi ? — pour qui ? — on ne le sait ; ils ne savent pas eux-mêmes ; mais leurs prétendus habiles ont peur de passer franchement du côté d'un prince. Ils n'osent être ni monarchiques, ni républicains, et se figurent que la politique suprême est d'attendre les événements, au lieu de chercher à les diriger, en offrant aux opinions qui tendent à se rallier — la base qui leur manque. En définitive, pour tout le monde le présent est provisoire, et l'avenir incertain.....

La liste des personnes au bon souvenir desquelles nous voudrions être rappelés est trop longue pour l'espace qui me reste ; veuillez, je vous prie, suppléer à cette omission involontaire.....

Tout-à-vous.

LE BLE NOIR.

Quand vous passez, après l'orage, à côté d'un champ de blé noir, vous pouvez remarquer que la tige est penchée et à demi flétrie, comme si la flamme avait touché la plante. Les Allemands ont coutume de dire, à ce sujet, que c'est la punition de son orgueil, et voici ce qu'ils racontent. Un jour le Froment, la Marguerite, le Sau-

le, l'Hirondelle et le Blé noir se trouvaient l'un près de l'autre au moment où la tempête se formait sur la montagne. L'Hirondelle effrayée se cacha dans les branches du vieil arbre ; celui-ci, que l'âge avait rendu prudent, abassa ses feuilles ; la Marguerite se referma, et le Froment pencha de côté sa tête appesantie. Le Blé noir seul garda le front haut tandis que le tonnerre commençait à gronder dans les nuages.

— Ferme tes fleurs, incline-toi ! répétaient toutes les plantes ; l'homme, qui est plus puissant que nous, craint lui-même d'affronter l'orage, et n'ose le regarder en face.

L'homme plus puissant que nous ! s'écria le Blé noir indigné ; qui vous a dit cela ? Nul n'est au-dessus de moi sur la terre, et je vous le prouverai en regardant l'éclair.

A ces mots il leva la tête ; mais la foudre éclata, les nuages noirs amoncelés à l'horizon se fondirent en eau, et la tempête passa furieuse sur la vallée.

Quand son souffle se fut enfin apaisé, l'Hirondelle sortit du vieux Saule en secouant ses ailes, l'arbre se redressa plus vert, la Marguerite rouvrit ses feuilles, et le Froment redressa la tête ; mais le Blé noir avait été noirci par le regard de l'éclair et penchait sa tige flétrie. Cette leçon ne guérit point, ni lui ni sa race ; et depuis ce temps, toutes les fois que la tonnerre gronde, le même orgueil amène la même punition. C'est de là qu'est venu le proverbe, appliqué aux imprudents que l'expérience ne peut guérir : Il est de la famille du Blé noir.

